



Relevé des avis du conseil des formations
Séance d'installation du 24 juin 2021
(Nouvelle mandature 2021-2025)

Référence	DE_CF_2021
Révision	0
Date d'application	24 juin 2021
Version	1

Pour information

Pour information : 27 membres présents et 4 membres représentés sur 32 membres en exercice.

Délibérations	Détails des votes	Observations
➤ Des modifications aux dispositions du projet de règlement intérieur étant proposées, il est décidé de reporter son adoption à la prochaine séance du 1 ^{er} octobre 2021		Prochaine séance le 01/10/2021
➤ Monsieur Paccaud est élu président du conseil des formations de l'EHESP pour la mandature 2021-2025.	29 voix pour 2 abstentions	
➤ Monsieur Sibé est élu vice-président du conseil des formations de l'EHESP pour la mandature 2021-2025	28 voix pour 3 abstentions	
➤ Le CF approuve la composition du Bureau du conseil des formations suivante, pour une année : <ul style="list-style-type: none">– Deux représentants des représentants des organisations syndicales les plus représentatives des corps de fonctionnaires formés à l'école et des établissements publics de santé : Madame André et Madame Coudrier– Un représentant des personnels d'enseignements et de recherche : Madame Ortmans– Un représentant des personnels BIATSS : Madame Plouzenec– Un représentant des apprenants (élève, étudiant et doctorant) : Monsieur Moinet	30 voix pour 1 abstention	Renouvellement annuel du bureau du CF
➤ Le CF émet un avis favorable à la prolongation exceptionnelle de scolarité pour l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021.	unanimité	Transmission de l'avis au CA
➤ Le CF approuve le calendrier universitaire et les modalités de contrôle des connaissances (MCC) pour l'année universitaire 2021-2022.	unanimité	Transmission de l'avis au CA

<p>➤ Le CF émet un avis favorable aux évolutions de la maquette du certificat « Promotion de la santé des populations : hybridation et modification de la maquette pédagogique »</p>	<p>unanimité</p>	
<p>➤ Le CF émet un avis favorable à la politique tarifaire de la formation continue de l'EHESP pour l'année 2022.</p>	<p>unanimité</p>	<p>Transmission de l'avis au CA</p>
<p>➤ Dans le cadre de la mise en place du CFA <i>Santé Publique et Management</i> à l'EHESP au 1^{er} septembre 2021, le CF émet un avis favorable sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'annexe du règlement intérieur relative à la gouvernance du CFA • l'annexe du règlement de scolarité relative aux règles applicables aux apprentis. 	<p>28 voix pour 1 voix contre 1 abstention</p>	<p>Transmission de l'avis au CA</p>

N.B : Ce document a valeur informative. Le procès-verbal de ce CF du 24 juin 2021 sera soumis à approbation lors d'une prochaine séance.